CAVB
CONFÉDÉRATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE

ÉCHANGES POST-VENDANGES 2026

Confédération des Appellations et des vignerons de Bourgogne



PROGRAMME



1- DÉPÔT DÉCLARATION DE RÉCOLTE ET REVENDICATION

- Modalités de dépôt
- Tutos DR/DREV
- Tutos registre du VCI

2- ACTUALITÉS DOUANES

3- TECHNIQUE ET AOC

- Flavescence Dorée
- Valosc
- Adaptation changement climatique

4- SERVICE ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

- Social
  - Bilan vendanges
  - Bilan prestation de service
  - Nouveautés
  - Vita Bourgogne
- Fermages
- H&A
- Cellules Sécheresses
- Difficultés dans vos domaines

CAVB
CONFÉDÉRATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE

INTRODUCTION

DECLAR'AOC



A VERIFIER AVANT NOUVELLE CAMPAGNE



- **CONTRÔLE DES HABILITATIONS**
  - **Mes INFOS**
    - Habilitations : Assurez-vous que vos habilitations sont à jour.
      Pour toute AOC absente de la liste, pensez à effectuer votre habilitation avant le 31 juillet.

- **REGISTRE VCI**
  - **DR/DREV**
    - **REGISTRE VCI :**
      - Saisir si besoin les pertes, distillation des VCI en insérant le justificatif

1-DÉPÔT DÉCLARATION DE RÉCOLTE ET REVENDICATION



• I- Dépôt déclaration de récolte et revendication

1- Import de votre récolte (deux possibilités) :

Soit l'import automatique

La déclaration est importée automatiquement le lendemain de son dépôt sur douane

Cliquez sur l'onglet « DR/DREV » pour afficher le menu déroulant



Cliquez sur l'onglet « DR/DECLAR. PROD »

Cliquez sur cette icône pour ouvrir la déclaration de récolte

• I- Dépôt déclaration de récolte et revendication

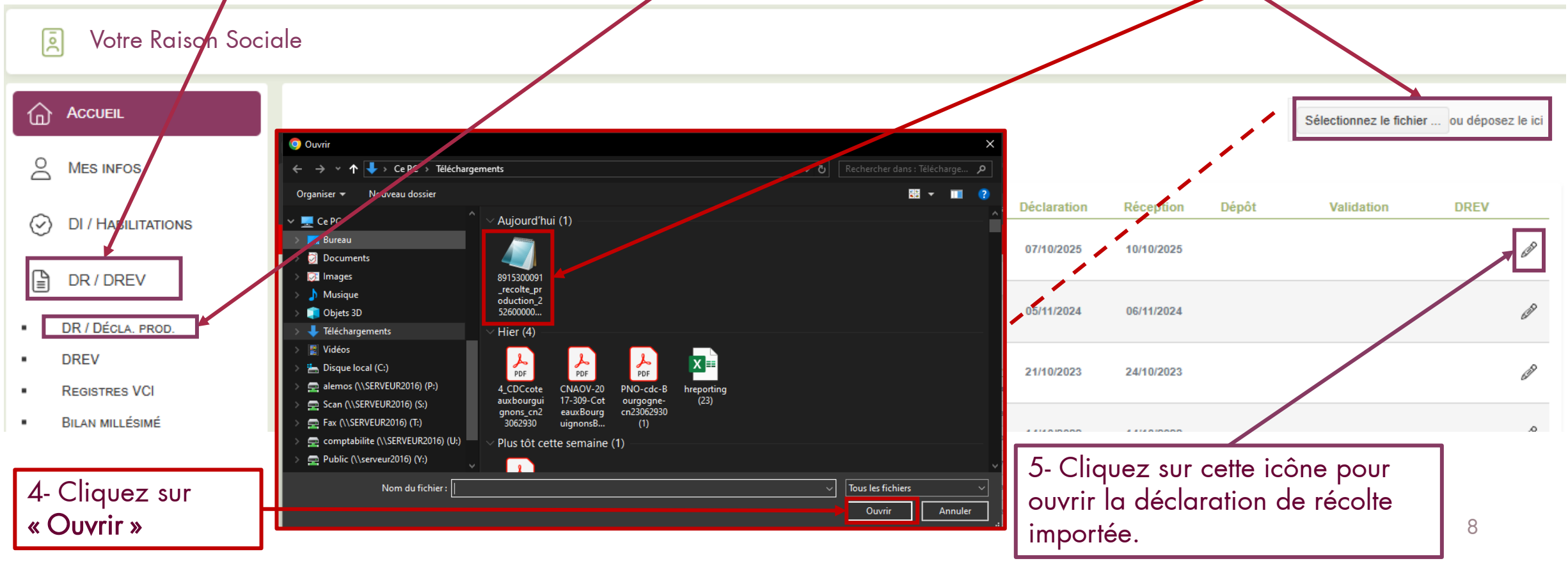
1- Import de votre récolte (deux possibilités) :

Ou l'import via fichier format .JSON

1- Cliquez sur l'onglet « **DR/DREV** » pour afficher le menu déroulant

2- Cliquez sur l'onglet « **DR/DECLAR. PROD** »

3- Cliquez sur « **Sélectionner le fichier** » et choisissez le fichier JSON téléchargé depuis le site des douanes (ne surtout pas modifier le nom).



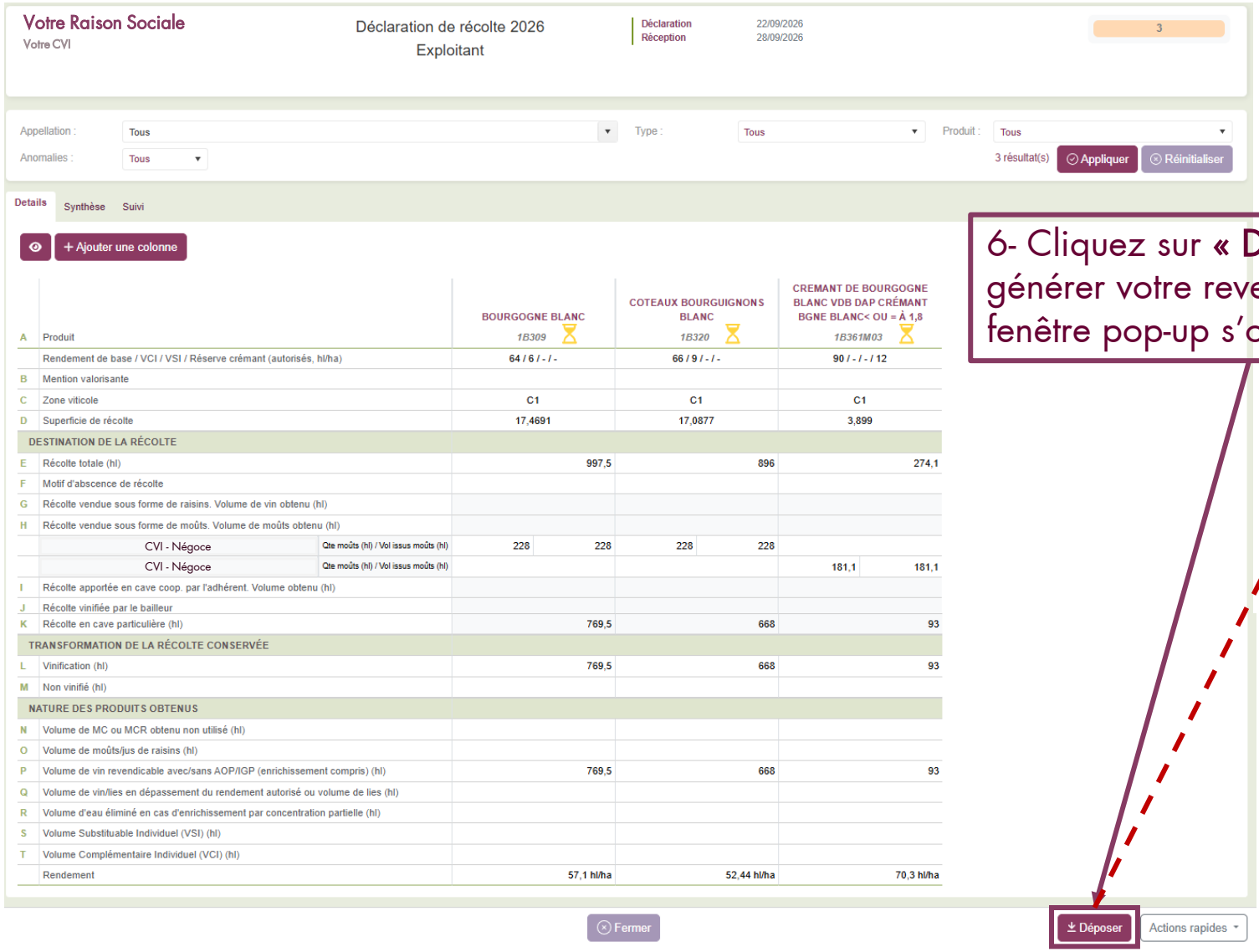
4- Cliquez sur « **Ouvrir** »

5- Cliquez sur cette icône pour ouvrir la déclaration de récolte importée.

• I- Dépôt déclaration de récolte et revendication

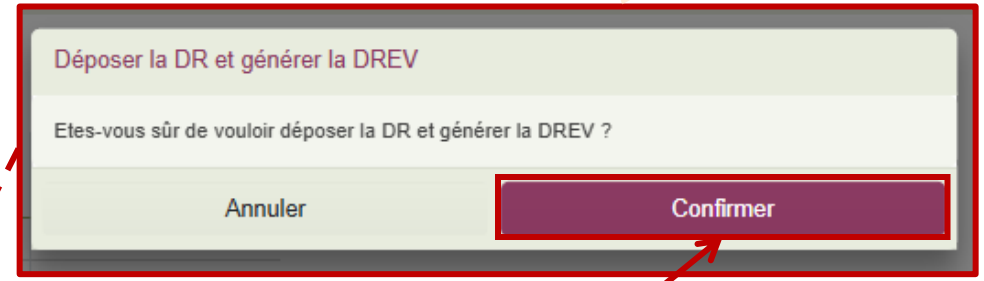
2- Dépôt de la déclaration de récolte et génération de la DREV

Attention avant de DEPOSER votre DR et générer votre DREV , VERIFIER votre REGISTRE 2025



6- Cliquez sur « **Déposer** » pour générer votre revendication ; une fenêtre pop-up s'ouvre

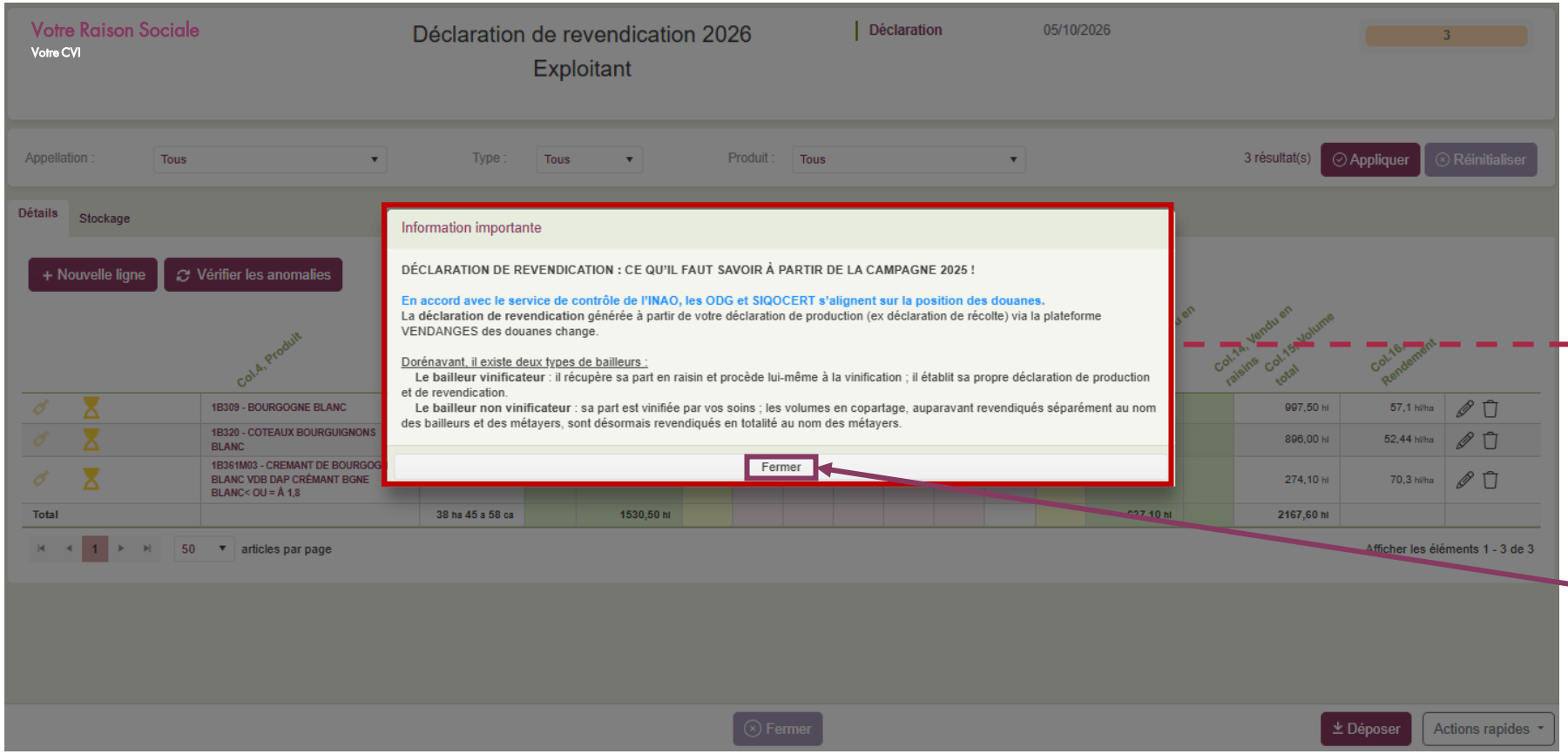
Une fois générée, votre DREV est automatiquement enregistrée en brouillon.



7- Cliquez sur « **Confirmer** » pour générer votre revendication.

• I- Dépôt déclaration de récolte et revendication

3- Contrôle et dépôt de la revendication

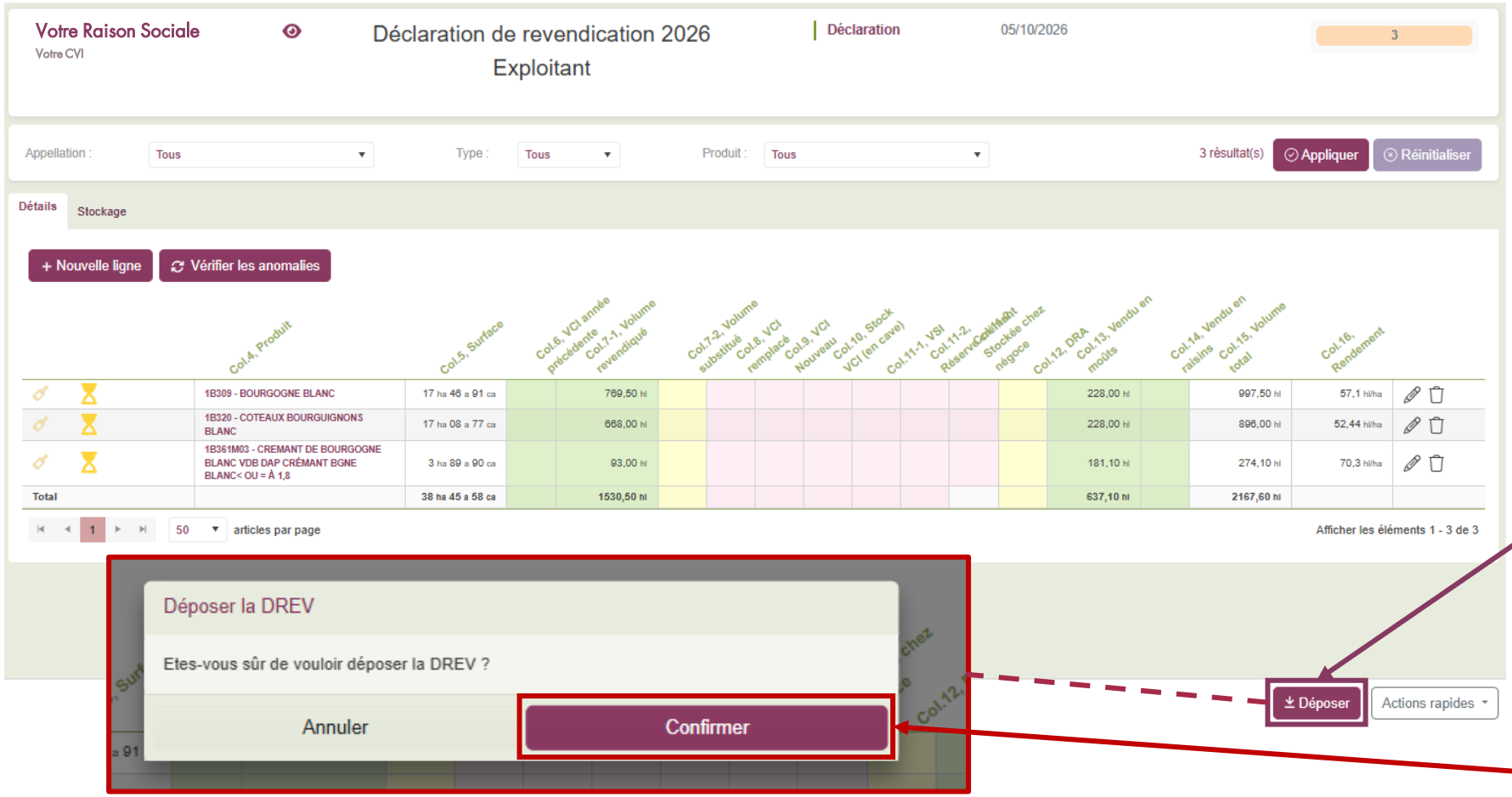


8- Un message s'affiche concernant les changements appliqués depuis la campagne 2025

9- Cliquez sur « **Fermer** » pour continuer le dépôt de votre DREV

• I- Dépôt déclaration de récolte et revendication

3- Contrôle et dépôt de la revendication



10- ***Contrôlez les volumes de votre DREV***, puis cliquez sur « **Déposer** ».

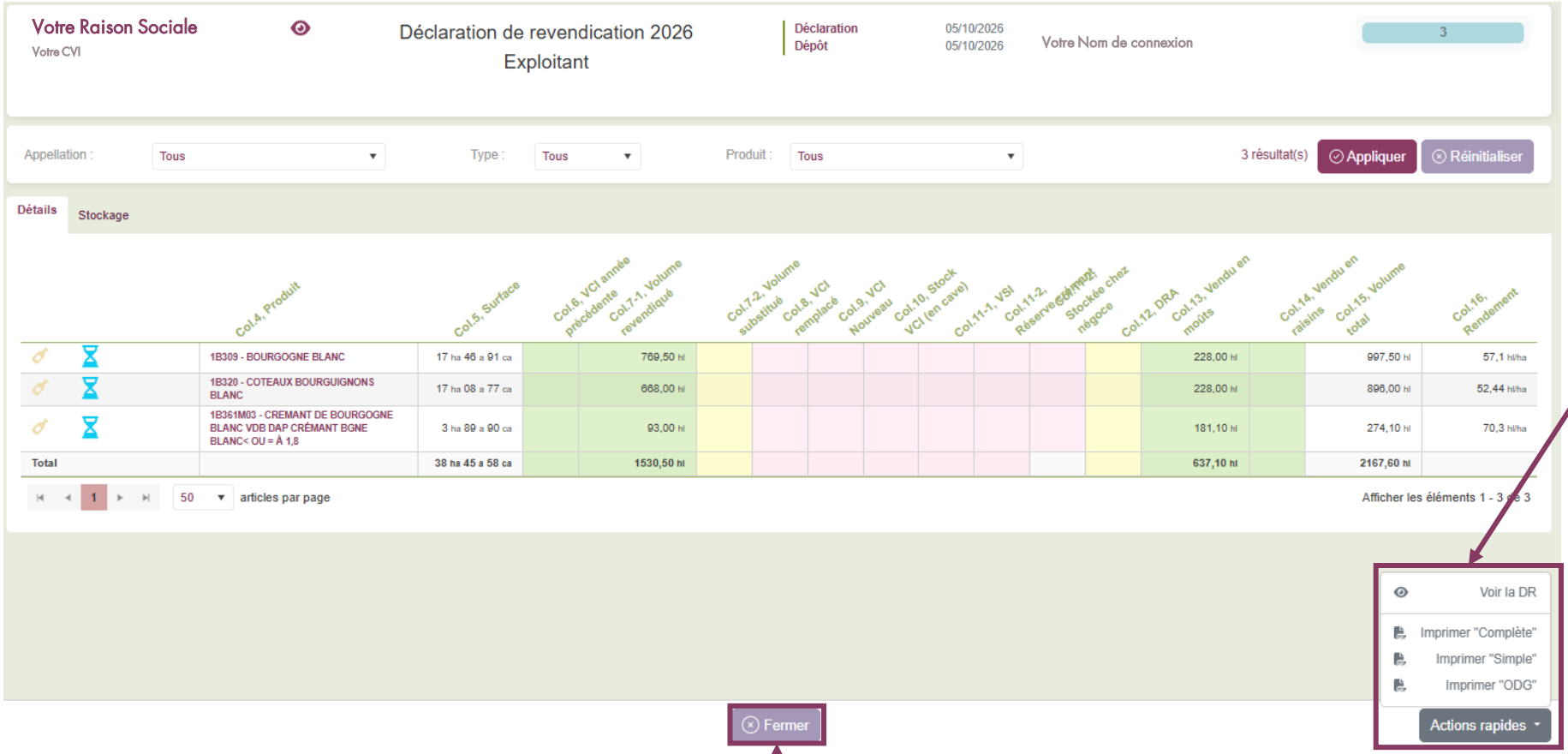
11- Cliquez sur « **Confirmer** », votre DREV passe en statut déposée

⚠

À partir de cet instant, votre DREV n'est plus modifiable !

• II- Dépôt déclaration de récolte et revendication

4- Impression



12- Cliquez sur « **Action rapide** » pour imprimer votre déclaration ou l'enregistrer en format PDF

13- Cliquez sur « Fermer » pour quitter la visualisation de votre DREV.

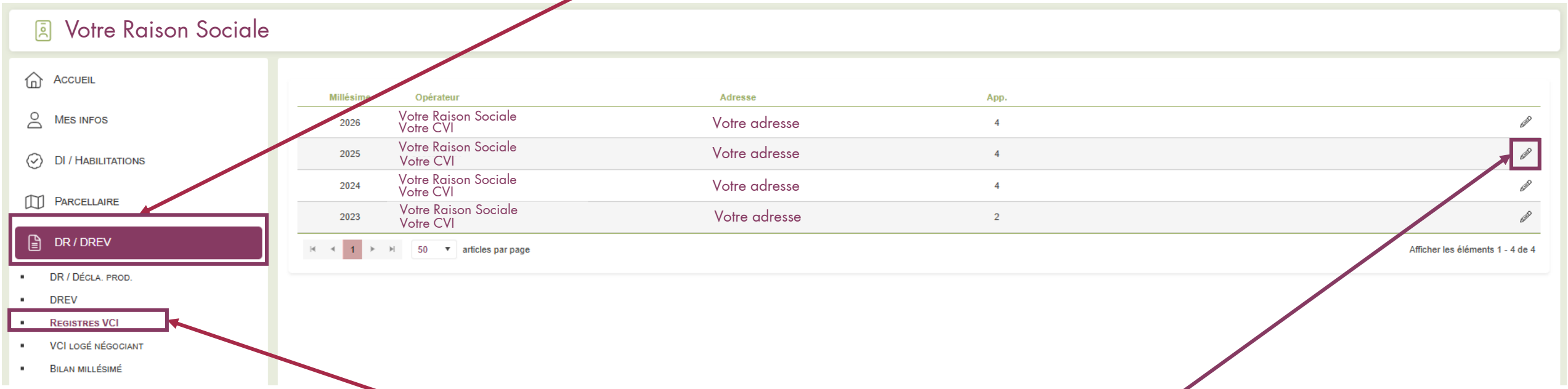
2-PRÉSENTATION DU REGISTRE DU VCI



• II- Présentation du registre du VCI

1- Vérification et modification du registre VCI 2025 avant génération de la DREV 2026

1- Cliquez sur l'onglet « **DR/DREV** » pour afficher le menu déroulant

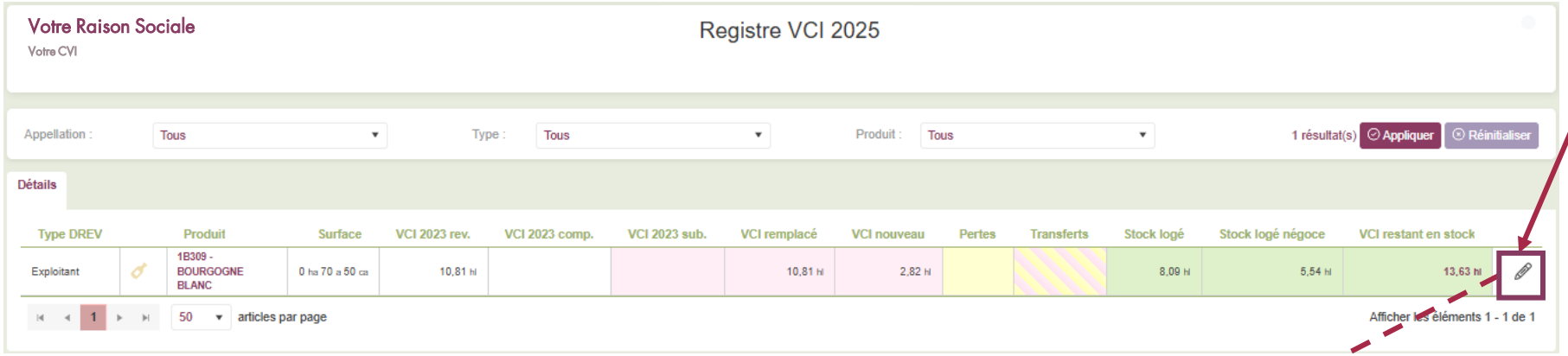


2- Cliquez sur l'onglet « **Registres VCI**»

3- Cliquez sur cette icône pour ouvrir votre registre

• II- Présentation du registre du VCI

1- Vérification et modification du registre VCI 2025 avant génération de la DREV 2026



4- Cliquez sur cette icône pour modifier votre ligne



5- Cliquez sur « **Pertes VCI** » et ou sur « **Distillations VCI** »

8- Cliquez sur « **Sauvegarder** » pour finaliser la modification de la ligne. Recommencer l'opération avec vos autres AOC

6- Cliquez sur « **+ Nouvelle ligne** »

7- Saisissez les données, récupérez votre fichier de distillation, puis cliquez sur l'icône pour enregistrer votre saisie



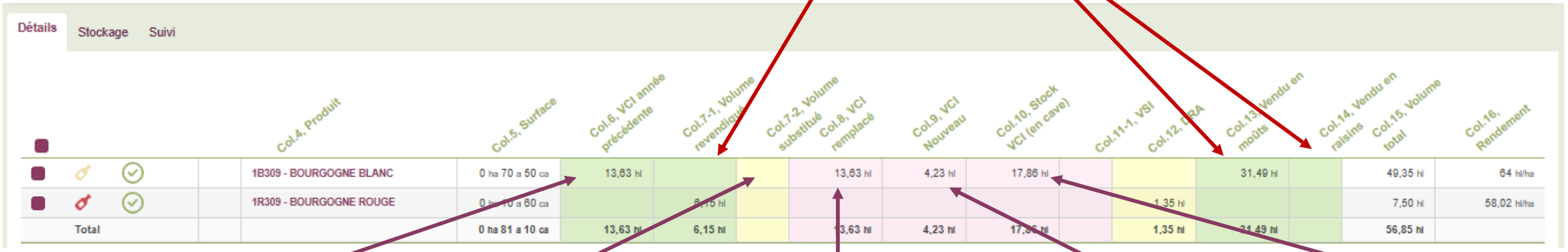
• II- Présentation du registre du VCI

2- Gestion du VCI sur la DREV

VOIR GUIDE DU VCI

Attention la somme des colonnes 6+7+13+14 ne peut dépasser le rendement autorisé !

Réajuster le volume de ces colonnes en fonction du volume de VCI 2025 revendiqué



VCI 2025 en stock à revendiquer (ce volume remonte automatiquement)

En cas de récolte moins qualitative, possibilité d'utilisé le VCI col 6 en substitution

Si la récolte n'est pas déficitaire le volume correspond au volume Col 6

VCI nouveau = saisie sur votre DR (ce volume remonte automatiquement)

Stock de VCI qui sera à revendiquer en 2027 (Col 8 + Col 9)

• II- Présentation du registre du VCI

3- Vérification du registre VCI 2026 et répartition du stock



1- Cliquez sur cette icône pour modifier votre ligne



2- Cliquez sur « Stocks logés le négoce »

3- Cliquez sur « + Nouvelle ligne»

4- Saisissez les données du négociant qui stocke votre volume de VCI, puis cliquez sur l'icone pour enregistrer votre saisie



5- Cliquez sur « Sauvegarder » pour finaliser la modification de la ligne. Recommencer l'opération avec vos autres AOC

HOTLINE POUR AIDE AU DEPOT DES DR/DREV

Pour vous aider dans votre démarche :

- ce tutoriel est en ligne sur notre site www.cavb.fr ainsi que sur le site www.guide-viticulteur.com
- des permanences dans le vignoble
- une hotline est mise en place pour vous accompagner tous les jours, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

☎ 03.80.25.00.26
☎ 06.40.66.95.81
☎ 03.80.25.00.24
☎ 07.50.18.22.56

3 lignes supplémentaires seront actives à partir du 23 novembre 2026 :

☎ 06.27.45.55.49
☎ 07.71.47.90.89
☎ 07.76.13.05.13

PERMANENCES

PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE LA CAVB AUX :
03.80.25.00.26 ou 03.80.25.00.24 ou
06.40.66.95.81 ou 07.50.18.22.56

⚠ Pour vous accompagner dans la saisie en ligne de ces déclarations, la CAVB organise des permanences dans le vignoble et vous accueille sur rendez-vous :

Pensez à vous munir de vos identifiants
www.douane.gouv.fr et
www.declaraoc.fr

	SAONE ET LOIRE	COTE D'OR	
	MACONNAIS	Centre Côte d'Or	COTE DE NUITS - HAUTES COTES
	BIVB - CITE DES VINS 520 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 71000 Macon (ACCES A L'ARRIERE DU BÂTIMENT)	CAVB 132 Route de Dijon 21200 Beaune	Syndicat de Nuits-St-Georges Rue charles Arnould 21700 Nuits St Georges
Lundi 9 novembre	13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Mardi 10 novembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Mercredi 11 novembre	FERIE	FERIE	
Jeudi 12 novembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Vendredi 13 novembre	FERME-FDGV	FERME-FDGV	
Lundi 16 novembre	FERME	FERME	
Mardi 17 novembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Mercredi 18 novembre	-	-	
Jeudi 19 novembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Vendredi 20 novembre	9h30-12h30 / 13h30-16h30	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Lundi 23 novembre	9h30-12h30 / 13h30-16h30	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-16h30
Mardi 24 novembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Mercredi 25 novembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Jeudi 26 novembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Vendredi 27 novembre	9h30-12h30 / 13h30-16h30	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Lundi 30 novembre	9h30-12h30 / 13h30-16h30	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Mardi 1er décembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-16h30
Mercredi 2 décembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Jeudi 3 décembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Vendredi 4 décembre	9h30-12h30 / 13h30-16h30	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Lundi 7 décembre	9h30-12h30 / 13h30-16h30	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Mardi 8 décembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Mercredi 9 décembre	9h00-12h30 / 13h30-17h00	9h00-12h30 / 13h30-17h00	
Jeudi 10 décembre	9h30-12h30 / 13h30-16h30	9h00-12h30 / 13h30-17h00	

SERVICE ACC. JURIDIQUE



SOCIAL – BILAN VENDANGES DDETS



CÔTE-D'OR

- 5 journées de contrôle
  - *Dont une avec la MSA*
- ~ 35 domaines :
- 18 Prestataires
- 989 vendangeurs vérifiés
- Problèmes liés à l'emploi de travailleurs saisonniers
- Problèmes liés à l'hébergement collectif

SAÔNE-ET-LOIRE

- 5 journées de contrôle
  - *Dont une avec la MSA*
- ~ 20 domaines :
- 6 Prestataires
  - *Dont 3 ciblés*
- 380 vendangeurs vérifiés
- Problèmes liés à l'emploi de travailleurs saisonniers

YONNE

- Protection civile en Côte d'Or et Côte Chalonnaise : 2 postes itinérant sur 10 jours fin août
  - **Co-financement à hauteur de 50 %** du service Santé Sécurité au Travail de notre caisse régionale de MSA
  - Très bonne réception du dispositif dans l'ensemble côté « employeurs » et côté « salariés »

PRESTATION DE SERVICE



- **Travaux législatifs** : Poursuite du travail de fonds au niveau national quant à la responsabilité des employeurs
- **Contrat type de prestation** : La CAVB travaille actuellement avec la CNAOC sur un modèle de contrat type de prestation proposé par la FNEDT
- **QualiTerritoires** :
  - **4 entreprises qualifiées** : 2 en Côte-d'Or, 1 en Saône-et-Loire et 1 dans l'Yonne
  - Communication à venir lors de la remise des diplômes prochainement : début décembre 2026

LES VENDANGES ÉTUDIANTES

2026

11 000

CANDIDATURES EN 2026

+40% // 2025

+160% // 2024

900

PROFESSIONNELS



PROS PARTICIPANTS +20%

22 domaines

2 négoces

sur 67 inscrits

ÉTUDIANTS

87 affectés +128%

152 inscrits

Taux de recrutement : 35% +11%

Taux d'affectation : 57% +22%

CELLULES SÉCHERESSES, FONDS CASI



- TFNB :
  - 50% dans tous les départements
- ISN :
  - Procédures validées dans les 3 départements
  - Ouverture fin Novembre – début décembre (vis-à-vis des DR)
- Pertes de fonds :
  - Visites terrains réalisées dans les 3 départements
  - Dossier devant être validé pour l'ouverture de l'aide.
  - Pertes devront être justifiées par preuves de destruction (photos, constats CA…), des factures d'achats de plants + déclarations douanières de travaux

CELLULES SÉCHERESSES, FONDS CASI



- GNR : extension jusque décembre 2026
  - Remboursement de15 cts / L
  - Fait sur Chorus Pro – plateforme de l'Etat
- Engrais azotés : jusqu'au 6/11/2026
  - 50€ / T d'engrais éligible sur la période 1/06 – 30/09/2026
  - Fait sur plateforme FAM
- Fonds de réarmement : soutien exceptionnel de l'Etat
  - Fléché dans les 3 départements sur les jeunes installés
  - Formulaire à remplir auprès des DDT
  - 2e enveloppe complémentaire en Novembre : maraichage, petits fruits…

FERMAGES



CÔTE-D'OR

- **Fermages 2025**
  - *Simplification des règles particulières*
  - *Baisse de 10 % plafonnée*
- **Fermages 2026**
  - *Poursuite de la simplification des règles particulières*
  - *Formule jouant correctement son rôle*
- **Calculs finis**
- **CCPBR : 17/11/2026**
  - *Fermages publiés vers le 20/11*

SAÔNE-ET-LOIRE

- **Fermages 2025 :**
  - *Prix 2024 + baisse de15%*
- **Fermages 2026 :**
  - *Méthode actuelle non satisfaisante*
  - *Présentation d'une nouvelle formule de calcul*
- **CCPBR du 27/10**
  - *Nouvelle formule adoptée*
  - *Sans lissage*
  - *Prix adoptés*
  - *En attente publication AP*
- **Révision du statut**
  - *Statut quo*
  - *Focus sur la formule de calcul*

YONNE

- **Fermages 2025 :**
  - *Formule classique – moy olymp*
  - *En hausse 5% (moy)*
- **Fermages 2026 :**
  - *Hausse conséquente*
  - *Demande ODG gel des prix sur AP 2024*
  - *CCPBR 21/10 : positions ODG non suivies = **gel sur AP 2025***
  - *AP publié le 14/10/2026*
- **Révision du statut**
  - *Statut quo depuis le printemps*
  - *Reprise du travail côté CAVB*
  - ➔ *Objectif printemps 2027*

H&A



- Retours peu favorables de la part des organismes leaseurs :
  - Aucune politique de révision des loyers retenue ;
  - Eventuellement une étude au cas par cas
- Mobilisation de la Banque de France
  - Par le biais de la médiation du crédit départementale : chercher à très court terme une conciliation
  - Sensibiliser les acteurs bancaires pour une rencontre nationale début novembre
- Période charnière : ~1er novembre
  - Révision des échéanciers / loyers = dégressivité en temps normal
  - H&A absent = aucune dégressivité
- Elaboration d'une stratégie commune avec les avocats « CAVB » :
  - Mettre en demeure les leaseurs de récupérer les anciens fûts sortis des contrats
  - Faire opposition aux prélèvements pour payer le juste prix par virement unilatéral
- Objectif de mobilisation de cette solution pour le 1er novembre, à l'initiative des avocats

DIFFICULTÉS DANS VOS DOMAINES



- La CAVB comme porte d'entrée !
  - Mobilisée pour vous accompagner
  - Vous orienter au mieux en fonction de vos besoins
  - Vous aider dans le cadre de vos relations avec les organismes / administrations

- Mail CAVB sur les dispositifs
  - Rappel des dispositifs existants et de leurs contacts directs
  - Envoi d'un mail spécifique AMAROK
  - L'échange et l'entraide entre professionnels sont essentiels dans ces périodes difficiles
  - Plus une situation difficile est identifiée tôt, plus il est possible d'apporter un soutien efficace !

- En cas de besoin à la CAVB
  - Erwan BOURGEOIS – *Service accompagnement CAVB* : e.bourgeois@cavb.fr
  - Marion SAUQUERE – *Directrice de la CAVB* : m.sauquere@cavb.fr

Technique/AOC



RETOUR CAMPAGNE FD 2026



- Nombreuses prospections précoces
- Prospections après vendanges, mobilisation variable
- Résultats disponibles sur le site stop-flavescence-bourgogne.fr
- Quelques situations préoccupantes, des arrachages de vignes ordonnés
- Arrachages des pieds avant le 31 mars 2027
- Réunions bilans décembre: état des lieux et perspectives pour 2027.

RETOUR CAMPAGNE FD 2026



- Contexte réglementaire national en évolution
- Un projet très allégé qui inquiète notamment sur
  - Vigne en friche
  - Traitement eau chaude
  - Prospection des environnements de vignes mères
- Consultation du publique jusqu'au 30 novembre (prolongation à venir)

RETOUR CAMPAGNE FD 2026



SAÔNE-ET-LOIRE

- Opération coup de sécateur positive
- Nombreuses modalités de prospections à simplifier
- Evolution préoccupante dans certaines communes
- Arrachage de parcelles
- 693 positifs/ 3252
- 59 communes

CÔTE-D'OR

- Prospections précoces
- Quelques nouvelles communes
- 51 positifs/1021
- 8 communes

YONNE

- Prospections parfois longues sur certaines communes
- Une nouvelle commune
- 29 positifs/524
- 4 communes

RETOUR CAMPAGNE FD 2026



- 524 prélèvements dans l'Yonne (5000 sur la campagne)

Commune	Nb échantillons	Positifs FD	Résultats en attente	Résultats 2025
Chemilly sur serein	12	1	2	0/30
Chichée	43	10	0	26/86
Maligny	51	2	0	3/78
Prehy	30	16	4	7/33

RETOUR CAMPAGNE FD 2026



- 1282 prélèvements en Côte d'Or

Commune	Nb échantillons	Positifs FD	Résultats en attente	Résultats 2025
Chassagne Montrachet	114	**1**	6	0/92
Corpeau	20	**2**	0	0/19
Gilly-les-citeaux	17	**8**	0	16/17
Merceuil	9	**1**	0	0/2
Pernand-Vergelesses	48	**22**	0	0/41
Puligny-Montrachet	104	**5**	4	1/63
Savigny-les-Beaune	87	**31**	1	16/43
Vosne-Romanée	16	**1**	0	2/11

RETOUR CAMPAGNE FD 2026

- 3252 prélèvements en Saône et Loire



Commune	Positifs FD /prélèvmts	Résultats en attente	Résultats 2025
Bissy la maconnaise	1/33	0	0/44
Blanot	5/12	0	3/15
Boyer	4/5	0	2/2
Bussières	1/29	0	4/59
Chaintré	28/84	0	17/69
Chanes	13/29	0	12/33
Change	11/20	0	3/12
La chapelle de guinchay	58/52	0	41/52
Chardonnay	13/50	1	0/51
Charnay les Macon	26/66	0	12/50

Commune	Positifs FD /prélèvmts	Résultats en attente	Résultats 2025
Chenoves	1/26	0	1/7
Chevagny les Chevrieres	2/8	0	0/8
Clessé	5/43	12	1/71
Crêches s/saône	6/14	0	3/19
Cruzille	3/43	0	1/46
Davayé	7/63	18	5/51
Farges les macon	43/49	0	39/45
Fuissé	48/173	14	44/168
Grevilly	1/27	0	1/39
Hurigny	4/23	0	4/30

RETOUR CAMPAGNE FD 2026

- 3252 prélèvements en Saône et Loire



Commune	Positifs FD /prélèvmts	Résultats en attente	Résultats 2025
Igé	2/43	0	1/61
Jugy	2/7	0	0/5
Jully les Buxy	1/14	0	0/14
Laize	3/13	0	1/15
Leynes	3/54	0	0/70
Lugny	7/55	23	1/86
Macon-Loche	10/29	0	8/45
Mancey	4/23	0	2/27
Martailly	4/36	0	2/36
Mercurey	7/93	0	8/39
Milly Lamartine	3/38	0	12/65

Commune	Positifs FD /prélèvmts	Résultats en attente	Résultats 2025
Montbellet	43/78	5	12/44
Ozenay	4/36	0	3/55
Peronne	5/48	9	1/52
Pierreclos	5/25	0	3/30
Plottes	8/25	1	10/39
Prety	4/4	0	5/5
Prissé	23/113	56	18/88
La Roche Vineuse	4/38	0	1/47
Romanèche	20/35	0	27/45
Royer	19/37	0	1/31
St Albain	4/11	1	4/12

RETOUR CAMPAGNE FD 2026

- 3252 prélèvements en Saône et Loire



Commune	Positifs FD /prélèvmts	Résultats en attente	Résultats 2025
St Amour de bellevue	49/93	0	74/89
St Gengoux de Scissé	4/32	0	1/50
St Loup Géanges	13/15	0	1/4
St Martin Belleroche	8/12	0	3/5
St Symphorien d'Ancelles	2/2	0	2/3
Bonnay St Ythaire	1/14	0	0/11
La Salle	4/4	0	1/4

Commune	Positifs FD /prélèvmts	Résultats en attente	Résultats 2025
Savigny S/grosne	3/14	0	2/14
Senozan	4/7	0	1/4
Solutré-Pouilly	37/195	64	62/234
Tournus	9/28	0	4/20
Uchizy	20/31	0	8/44
Vergisson	30/107	5	21/111
Le Villars	2/2	0	2/2
Vinzelles	32/70	0	7/41
Viré	14/99	54	4/81
Fleurville	2/2	0	1/1



VALOSC

— Valorisation des sarments et des ceps —

CAVB
CONFÉDÉRATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE

CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

Beaune Côte & Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Atmo BFC
AIR · CLIMAT · ÉNERGIE
ACTEUR DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

COMITÉ DES VINS DE BOURGOGNE

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



COMITÉ DES VINS DE BOURGOGNE

BILAN VALOSC ANNÉE 1



Novembre 2025



Décembre 2025





Décembre 2025 → Avril 2026



Février 2026



Février/Mars 2026

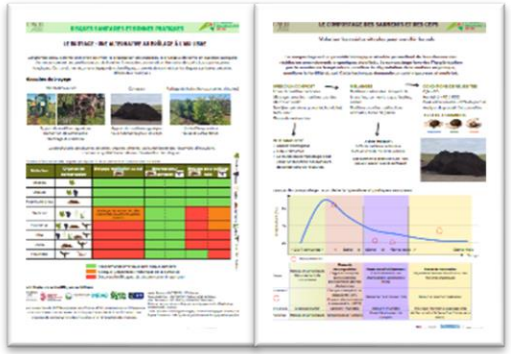


Mai 2026

BILAN VALOSC ANNÉE 1

Fiches pédagogiques

Broyage · Compost



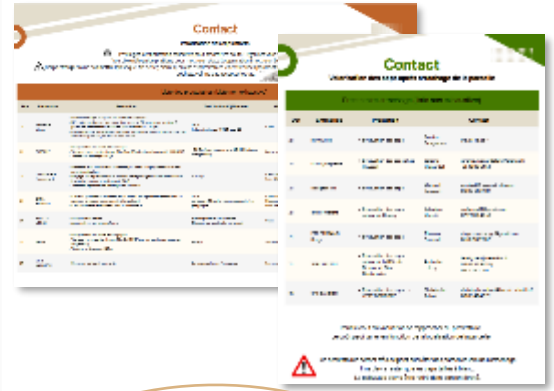
Guide de mise en place d'une plateforme





Annuaires

Arrachages · Ceps morts



5 vidéos

Présentation du projet ·
Broyage · Compostage ·
Plateformes de ceps ·
Qualité de l'air

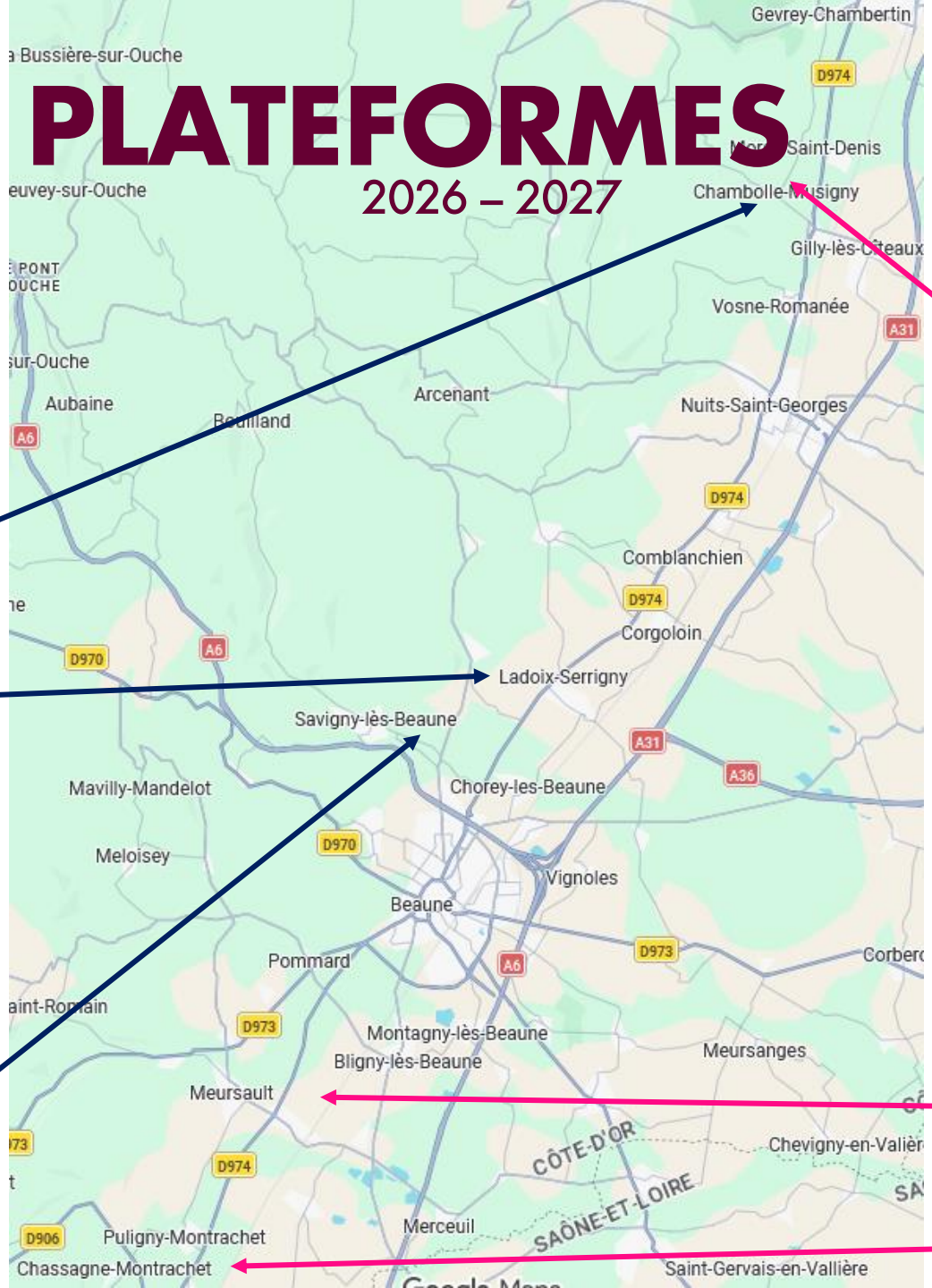




Prêts à être diffusés pour la campagne 2026-2027

PLATEFORMES

2026 – 2027



Plateformes mises en place

Chambolle-Musigny

Ladoix-Serrigny

Terrain provisoire
Savigny lès Beaune
Beaune
Pernand-Vergelesses
Aloxe-Corton

En réflexion

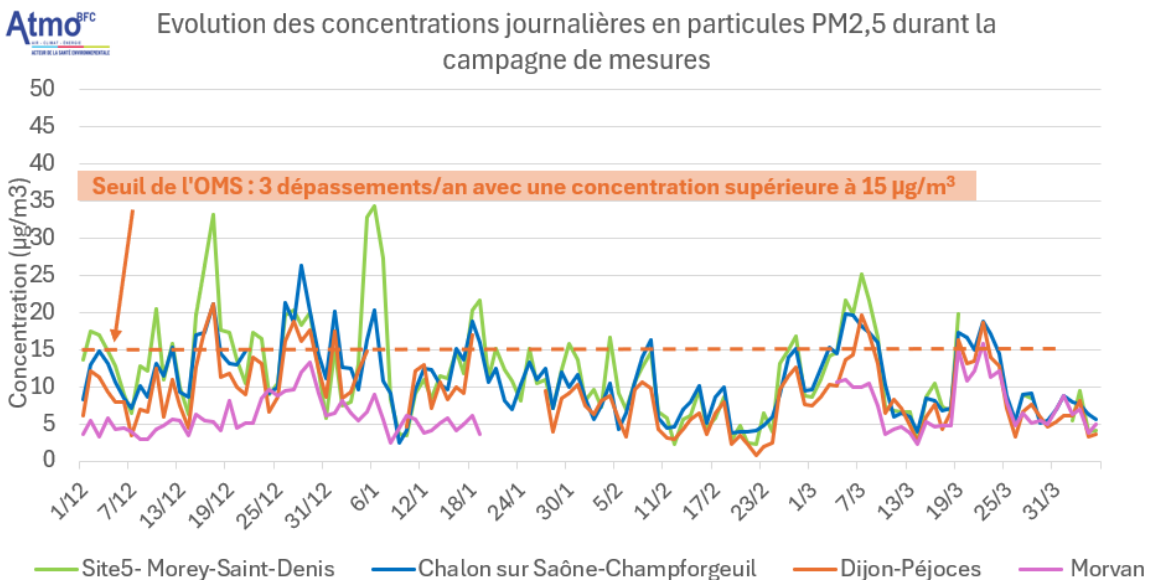
Gevrey-Chambertin
Nuits-Saint-Georges
Morey-St-Denis
Vosne-Romanée
Géré par Guegnaud

Meursault

Chassagne-Montrachet

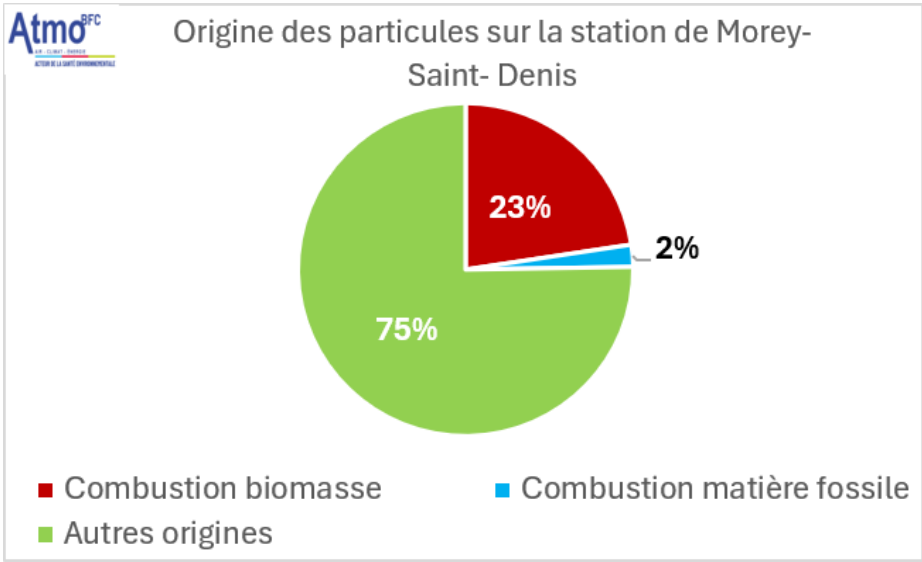
VALOSC – DERNIÈRES ACTUALITÉS

Bilan des mesures ATMO



- Niveaux observés : **élevés** pour une zone rurale en particulier pour les PM2,5.
- Ils **dépassent régulièrement** les **seuils recommandés** par l'OMS pour la **santé des riverains.**

L'analyse des résultats montre l'importance des **sources locales** sur les concentrations. La **combustion biomasse** apparait comme le **principal contributeur** aux particules fines. Le trafic routier exerce une influence très faible.



➡ ***Le rapport complet est disponible sur le site d'Atmo BFC***

OBSERVATOIRE PHYTO

- Retour sur 5 années dans le prochain magazine CAVB
- Importance de répondre
- Relances mardi après midi

- Merci de votre participation

Millésime 2026

Échanges et questions

